

## Legrand dans la cour des petits !

Les syndicats FO Legrand, soutenus par la Fédération FO Métaux, déplorent l'attitude de leur direction lors des négociations annuelles obligatoires pour l'année 2023.

Le Smic a augmenté de janvier 2021 à janvier 2023 de 9,95 %, quand sur la même période les salaires Legrand en France n'ont progressé que de 2,2 %. Pour les syndicats FO, le compte n'y est pas !

Lors des négociations 2023, la direction de Legrand a fait une proposition à 4,2 % qui est bien loin des attentes des salariés. Avec des effectifs en réduction, des conditions de travail de plus en plus pénibles et une exposition aux risques psycho-sociaux qui ne cesse de se développer, ce n'est pas comme cela que la direction méritera la reconnaissance des salariés !

Les syndicats FO Legrand et la Fédération FO de la Métallurgie interpellent la direction du groupe afin qu'elle revienne sur ses propositions. Comment et pourquoi un groupe en bonne santé financière ne peut pas maintenir le pouvoir d'achat des salariés ?

Avec des résultats records pour le groupe, une croissance de son chiffre d'affaires de 19,2 %, une marge opérationnelle ajustée de 20,4 % et une hausse du résultat net de 26,8 %, le groupe Legrand reste dans « la cour des petits » quant au maintien du pouvoir d'achat des salariés, qui le mériteraient très largement au regard de leur engagement dans l'entreprise.

Paris, le 10 février 2022

### Contacts :

**Eric KELLER** – Secrétaire Fédéral en charge du secteur Electrique

Tél : 06.82.66.65.13

**Mohamed DALI** : Délégué Syndical Central Legrand

Tél : 06.09.18.86.56